



Les rapports d'activité 2000 du Groupe BANK OF AFRICA sont illustrés de textiles issus des pays dans lesquels la BOA est présente. Ceci en hommage à une tradition artistique remarquable, faisant appel à des savoir-faire multiples appliqués au coton, à la soie, au raphia ou à la laine selon les ressources naturelles régionales. Aujourd'hui, dans le monde entier, des musées conservent précieusement et exposent des pièces dont l'esthétique est largement reconnue.

Agriculture, industrie, artisanat, confection... La filière textile compte parmi les nombreuses composantes de la vie économique de l'Afrique de l'Ouest et de Madagascar. La BOA contribue, bien sûr, au financement des différentes composantes de cette filière dans toutes ses zones d'implantation et participe aussi, à la fois, à la préservation des cultures et des valeurs locales et au développement économique des pays concernés.

Remerciements à la Galerie de Textiles, à la Compagnie du Sénégal et de l'Afrique de l'Ouest, pour le prêt des pièces de leur collection.

Le mot du Directeur Général



Le retour à la normale de la vie politique au Niger a mis un frein à la baisse continue de l'activité de ces dernières années. Dans un climat apaisé, la coopération et l'aide internationale ont fait leur réapparition, à un rythme encore timide mais qui devrait se renforcer dans les mois à venir. Contrairement aux années précédentes, les salaires des agents de la fonction publique ont été régulièrement versés depuis le début de l'année, mais la pluviométrie faible et irrégulière a eu des conséquences négatives sur le niveau des récoltes et le pouvoir d'achat du secteur.

A l'image du pays, plus positive en l'an 2000 qu'en 1999, la baisse des chiffres-clés de notre établissement constatée en 1999 a été stoppée et les principaux indicateurs de nos comptes à fin 2000 sont à la hausse. Le total de notre bilan s'accroît de 10 % ; nos emplois, en fort recul l'exercice précédant, enregistrent une reprise de 83 % ; nos résultats sont en très nette augmentation - + 60 % pour notre bénéfice après impôt – et le coefficient d'exploitation a été réduit de 88 % à 73 %.

Le Plan Triennal de Développement 2001-2003, a été élaboré et adopté par le conseil d'Administration en janvier 2001. Ce Plan vise notamment à renforcer la croissance par la consolidation du portefeuille existant et l'élargissement de la base de clientèle et par l'amélioration de la rentabilité et de la qualité de service. Il met aussi un accent particulier sur la promotion des ressources humaines.

Enfin, sa mise en œuvre doit nous permettre de dégager les moyens nécessaires à la poursuite de notre développement, avec un regard optimiste sur l'avenir.

Dans ce cadre, notre croissance devrait se prolonger au cours de l'année 2001. en effet, de nombreux chantiers sont en cours pour apporter une plus grande satisfaction aux besoins de notre clientèle. Un vaste plan de formation a été entrepris avec l'adhésion de tout le personnel. L'amélioration de la qualité de nos services et une plus grande efficacité – qui se font déjà ressentir – seront renforcées. De nouvelles techniques de travail sont utilisées, de nouveaux produits ont été proposés et d'autres sont en voie de l'être.

Durant l'année 2001, la BANK OF AFRICA – NIGER (BOA-NIGER) devrait aussi ouvrir sa troisième agence à Maradi, après celles d'Agadez et du quartier du Grand Marché à Niamey. Par la meilleure couverture du territoire qu'elle apportera, cette nouvelle implantation contribuera à accélérer l'élargissement de notre clientèle et à favoriser nos interventions dans le financement de l'économie nigérienne, assurant ainsi une meilleure rentabilisation des importants investissements en cours.

La BOA-NIGER continue donc de se doter des atouts et moyens qui lui permettent d'accompagner, aux côtés des autres entités, le développement du Groupe AFRICAN FINANCIAL HOLDING/BANK OF AFRICA (AFH/BOA) et d'en faire un groupe bancaire de référence au niveau régional.

Khaled SUCCARI

Directeur Général

Faits marquants

Au cours de l'année 2000

Avril

- Ouverture de l'Agence du Grand Marché le samedi matin.
- Installation de la nouvelle version du logiciel IGOR à Niamey et Agadez.
- Interconnexion informatique par satellite entre l'Agence d'Agadez et le Siège de Niamey.

Juillet-août

- Travaux de rénovation des locaux du Siège.

Septembre

- Participation aux Rencontres BANK OF AFRICA des Administrateurs du Groupe à La Haye et à Paris.

Novembre

- Mise en place des procédures Flash avec les autres banques du groupe (transfert, encaissement de chèque, appel de fonds...).

Chiffres clés

De l'exercice 2000

Activité	
Dépôts*	15 560
Créances*	7 234

Résultat	
Produit Net Bancaire*	1 763
Charges de fonctionnement*	1 163
Résultat Brut d'Exploitation*	600
Résultat courant avant impôt*	322
Résultat Net*	302
Coefficient d'exploitation (%)	73

Structure	
Total Bilan*	20 894
Fonds Propres après répartition*	2 823
Fonds Propres/Total Bilan (%)	13,5
Effectif en fin d'exercice	65

(*) En millions de F CFA

Composition du Conseil d'Administration

Le Conseil d'Administration de 8 membres est actuellement composé comme suit :

- M. Paul DERREUMAUX, Président
- BANK OF AFRICA – BENIN, représentée par M. Benoît MAFFON
- BANQUE OUEST AFRICAINE DE DEVELOPPEMENT (BOAD), représentée par M. Boni YAYI
- PROPARCO, représentée par Mme Françoise DURIEZ
- M. Ousmane DAOU (AFRICAN FINANCIAL HOLDING – AFH)
- M. Georges ABALLO
- M. Francis SUEUR
- M. Boureima WANKOYE

Répartition du capital

AFRICAN FINANCIAL HOLDING – AFH	42,6%
BANK OF AFRICA – BENIN (BOA-BENIN)	16,4%
Actionnaires privés nationaux	12,9%
BANQUE OUEST AFRICAINE DE DEVELOPPEMENT – BOAD	15,0%
PROPARCO	10,0%
Divers	3,1%

Rapport du Conseil d'Administration

à l'Assemblée Générale Ordinaire du 8 mai 2001 pour l'exercice social 2000.

Le cadre économique et financier de l'exercice 2000

Mesdames, Messieurs,

Le Conseil d'administration de votre Banque vous réunit ce jour soumettre à votre approbation le bilan et les comptes de l'exercice 2000 de la BANK OF AFRICA – NIGER (BOA-NIGER).

Le rapport qui vous est présenté comporte deux parties :

- un court aperçu du cadre économique et financier de l'exercice 2000 ;
- un exposé des principales caractéristiques de cet exercice 2000 telles qu'elles ressortent du bilan et du compte de résultats.

Une croissance économique mondiale soutenue

Sur le plan de la croissance, l'année 2000 sera considérée, au niveau international, comme particulièrement exceptionnelle avec un taux de croissance moyen du Produit Intérieur Brut (PIB) de plus 4%. L'euphorie qui prévalait au premier semestre s'est tout de même quelque peu assagie avec les signes de ralentissement de l'économie constatés au second semestre dans les pays occidentaux.

A l'inverse de ce qui s'est passé en 1999, les prévisions de croissance pour l'année 2000 ont à plusieurs reprises été revues à la baisse notamment en raison des conséquences de la hausse du prix des hydrocarbures.

Malgré le ralentissement observé au cours du second semestre, les Etats-Unis ont encore joué en l'an 2000 un rôle majeur dans la croissance exceptionnelle de l'économie mondiale. Le taux de croissance du PIB de ce pays a dépassé celui observé en 1999 pour atteindre plus de 5%. Sur le continent américain, le Brésil a dépassé ce taux en affichant un taux de croissance de 7%.

L'Europe réalise une performance moindre que les Etats-Unis. Le taux de progression de son PIB devrait en effet s'établir pour l'année 2000 à près de 3,5. La Zone Euro où le ralentissement économique se fait moins ressentir qu'aux Etats-Unis, pourrait donc prendre le relais de la croissance en 2001.

Durant l'exercice écoulé, le continent africain n'est pas entièrement resté à l'écart de la croissance mondiale. Certains pays ont obtenu une croissance remarquable : le Botswana - + 10% -, le Cameroun - + 7% -, le Bénin - + 5% -. D'autres pays n'ont atteint que des résultats médiocres, il en va ainsi du Maroc avec un taux de croissance nul.

Le taux d'accroissement démographique élevé du continent africain relative les bons résultats de certains pays. Un rapport publié à la fin du premier semestre de l'année 2000 par la Banque Mondiale souligne que le revenu par habitant est aujourd'hui inférieur à ce qu'il était en 1960.

Sans avoir de bonnes performances, la situation au Niger s'est améliorée en l'an 2000 par rapport à celle observée en 1999 et après plusieurs années difficiles non seulement d'un point de vue économique, mais également d'un point de vue politique. Avec le soutien des pays de l'Union Européenne, les nouvelles Autorités politiques sont parvenues à payer régulièrement les salaires de la fonction publique qui accumulaient les retards.

Malgré la médiocrité de la production agricole, en raison d'une pluviométrie insuffisante en l'an 2000, la situation financière de l'Etat, et par conséquent celle du pays, devrait s'améliorer au cours de l'année 2001 après la signature en septembre 2000 d'un nouveau programme avec le Fonds Monétaire International (FMI) et la Banque Mondiale. L'aide au développement et le financement de plusieurs projets ont également été annoncés par plusieurs pays de l'Union Européenne.

L'année 2001 devrait de ce fait s'annoncer meilleure que celle qui vient de s'achever.

Examen du bilan et des comptes de l'exercice 2000

C'est dans le contexte encore peu favorable décrit ci avant, qu'a évolué notre établissement.

Total bilan 2000 + 10,1%

L'exercice 2000 a été en effet notamment marqué par un retournement de tendance avec un arrêt de la baisse d'activité. Par voie de conséquence, notre bilan est en hausse et notre résultat d'exploitation en nette amélioration.

Le total du bilan au 31 décembre 2000 atteint 20 893 949 362 F CFA, contre 18 980 888 475 F CFA au 31 décembre 1999, et enregistre donc une hausse de 10,1% pour l'année sous revue. Cette progression constatée est inégalement répartie selon les postes du Bilan.

Ressources clientèle +3,4%

Les dépôts de la clientèle au 31 décembre 2000 s'élèvent à 15 560 millions de F CFA contre 15 049 millions de F CFA au 31 décembre 1999, et son en légère croissance de 3,4%. Au cours de l'exercice, le volume de ces dépôts a toutefois connu des fluctuations importantes, avec un plus bas niveau légèrement inférieur à 13 millions de F CFA constaté durant le mois d'octobre 2000 et un plus haut niveau supérieur à 16 milliards au cours du mois d'août 2000.

A l'intérieur de cet ensemble, les dépôts à vue reculent légèrement - -4,1% sur les 12 mois analysées -, et atteignent 13 042 millions de F CFA à fin décembre dernier. Les dépôts à terme sont au contraire en fort accroissement de +62,3% et représentent 1 892 millions de F CFA à fin 2000.

Les comptes d'épargne à vue sont toujours en nette progression - + 120% sur l'exercice 2000 - et passent de 284 millions de F CFA à 626 millions de F CFA.

La structure de nos dépôts s'est modifiée. Au 31 décembre 2000, les dépôts à vue de la clientèle représentent 83,8% des dépôts de la clientèle contre 90,3% en 1999, les dépôts à terme 12,2% contre 7,7% et les comptes sur livret 4% contre 2% en 1999.

La contribution de notre Agence d'Agadez à cette collecte des ressources de la clientèle s'est renforcée pendant l'exercice sous revue.

Les réalités économiques ne nous ont pas permis d'atteindre nos objectifs en matière de collecte de ressources. Cependant, le retournement de tendance observé au cours du premier trimestre 2001 laisse de bonnes raisons d'espérer rattraper notre retard durant l'exercice 2001.

Les dettes interbancaires présentent peu de variation au 31 décembre 2000 comparativement au 31 décembre 1999, si ce n'est l'emprunt conclu au niveau du Groupe avec la Banque Ouest Africaine de Développement (BOAD). Le dépôt de la BOAD d'un milliard de F CFA, a élevé le total des dettes interbancaires de la Banque à 1 152 millions de F CFA contre 98 millions de F CFA l'année précédente.

Engagements globaux +30,5%

L'ensemble des engagements directs et par signature de la BOA-NIGER a progressé au cours de l'année de 30,5%, atteignant 9 552,5 millions de F CFA au 31 décembre 2000. l'objectif global de 10 320 millions de F CFA prévus n'a pu être atteint.

Les engagements directs sont en hausse de 83% sur l'exercice sous revue. Cette évolution n'est pas uniforme selon les postes qui sont cependant tous en accroissement. Le montant total des concours en trésorerie s'élève donc à 7 234 millions de F CFA au 31.12.2000 contre 3 950 millions de F CFA au 31 décembre 1999.

L'évolution de l'encours de notre portefeuille d'effets escomptés entre le 31 décembre 1999 et le 31 décembre 2000 est important - +568% - : il s'établissait à 1 420,8 millions de F CFA au 31 décembre 2000 contre 212,6 millions de F CFA au 31 décembre 1999. Cette forte croissance a été observée au cours des derniers mois de l'année. La progression des prêts et avances accordés à la clientèle est de 60,9% au cours de l'année. Les prêts et avances s'établissaient au 31 décembre 2000 à 3 055,5 millions de F CFA contre 1 899,0 millions de F CFA un an auparavant.

Enfin, l'encours global des comptes débiteurs est de 2 758,1 millions de F CFA au 31 décembre 2000 contre 1 838,3 millions de F CFA au 31 décembre 1999.

Les engagements par signature, et notamment l'encours des lettres de crédit, n'ont pas suivi l'évolution des engagements directs.

Le volume des lettres de crédit ouvertes s'est réduit de 1 441,6 millions de F CFA au 31 décembre 1999, à 397,1 millions de F CFA au 31 décembre 2000, tandis que les cautions et avals demeurent relativement stables, sur la période, passant de 1 927,7 millions de F CFA fin à 1 921,0 millions de F CFA à fin 2000.

Les titres de placements ont diminué de 6 912 millions de F CFA au 31 décembre 1999 à 6 001 millions de F CFA au 31 décembre 2000. L'écart constaté provient du remboursement de titres arrivés à terme.

L'évolution des différents paramètres de notre bilan, qui sont pour la plupart en amélioration d'une année sur l'autre mais inférieurs aux objectifs que nous souhaitons atteindre, ne nous a pas empêchés de dépasser nos prévisions en matière de résultats.

Produits d'exploitation +5%

Les produits d'exploitation sont globalement en hausse de 5% par rapport à 1999 et atteignent 2 007,2 millions de F CFA sur l'exercice 2000. Cette évolution positive a concerné la plupart des catégories et notamment :

- les intérêts sur prêts interbancaires, favorisés par l'aisance de la trésorerie de la Banque et la recherche active de placements rémunérateurs,
- les fenêtres sur prêts à court terme et moyen terme, qui confirment notre volonté d'une présence croissante dans le financement de l'économie,

- les intérêts sur comptes courants débiteurs, dont la hausse a toutefois été très limitée en raison de la faible variation de l'encours moyen annuel des découverts.

Les commissions ont au contraire enregistré un repli modéré, partiellement dû à la contraction constatée des engagements par signature.

Charges d'exploitation –10%

Pour leur part, les charges d'exploitation ont diminué de 10% par rapport à l'année précédente et se sont élevées à 1 407,3 millions de F CFA pour l'exercice sous revue. Cette réduction d'ensemble recouvre les variations contrastées selon les catégories et notamment :

- un recul limité des charges bancaires, qui confirme la diminution des dépôts en moyenne sur l'année et la reprise en fin d'année 2000,
- une hausse maîtrisée des coûts de fonctionnement dont les principaux postes en accroissement sont les frais du personnel et les charges de télécommunications.

Après dotations aux amortissements d'une somme de 118,6 millions de F CFA, au Fonds pour Risques Bancaires Généraux de 90,9 millions de F CFA, en conséquence de l'accroissement de nos engagements, et de 67,8 millions de F CFA aux provisions pour créances douteuses, les éléments de ce compte d'exploitation conduisent à un résultat avant impôts de 322, 2 millions de F CFA.

Bénéfice net final 301 millions de F CFA

Compte tenu du résultat fiscal déficitaire de l'exercice précédent, l'impôt sur les bénéfices industriels et commerciaux dus pour l'exercice 2000 s'élève à 20 422 000 F CFA permettant ainsi de dégager un bénéfice net de 301 786 602 F CFA contre 188 647 521 F CFA en 1999.

Au vu de cet ensemble de données, votre Conseil vous propose, après constitution de la réserve légale :

- la distribution d'un dividende de 15% par action, soit au total 225 millions de F CFA ;
- l'affectation de la quasi-totalité du solde du bénéfice en réserve.

Après répartition, les fonds propres de notre établissement s'élèveront ainsi à 2 823 282 066 F CFA contre 2 655 604 925 F CFA au 31 décembre 1999 et représenteront, à fin 2000, plus de 13% du total de notre bilan.

Le plan Triennal de Développement, 2001-2003, s'appuie à la fois sur les investissements, la formation et l'action commerciale.

La mise en œuvre par votre Conseil à partir de 2001 d'un Plan Triennal de Développement comportant des investissements importants et un plan de formation du personnel ambitieux renforcera les capacités de la BOA-NIGER et permet de prévoir l'avenir avec optimisme. La politique commerciale mise en place devrait en effet aboutir à une intégration plus importante de notre établissement au paysage économique du pays et à la consolidation de sa contribution au développement du Niger.

Nous tenons enfin à remercier l'ensemble du personnel pour le travail accompli durant l'exercice 2000 et l'encourageons à accentuer ses efforts et renforcer son engagement, et à participer pleinement aux actions de formation destinées à permettre à notre société d'atteindre les objectifs fixés.

Nous espérons pouvoir, comme à l'accoutumée, compter sur l'appui permanent de tous les actionnaires pour que ceux-ci accompagnent toute l'équipe de la Banque dans les actions qui seront menées au cours de la présente année en vue du développement de notre Institution commune.

Rapport des commissaires aux comptes

sur l'exercice clos le 31 décembre 2000.

Rapport général des commissaires aux comptes

Mesdames et Messieurs les Actionnaires,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par l'Assemblée Générale des actionnaires du 17 mai 1999, nous avons l'honneur de vous présenter notre rapport sur :

- le contrôle des comptes annuels de BANK OF AFRICA – NIGER (BOA-NIGER) tels qu'ils sont annexés au présent rapport,
- les vérifications et informations spécifiques prévues par la loi, relatives à l'exercice de douze (12) mois clos le 31 décembre 2000.

Les comptes annuels ont été arrêtés par BOA-NIGER, il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur les comptes.

Nous avons effectué notre audit selon les normes de la profession, ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit consiste à examiner par sondages, les éléments probants justifiant les données contenues dans ces comptes. Il consiste également à apprécier leur présentation d'ensemble. Nous estimons que nos contrôles fournissent une base raisonnable à l'opinion exprimée ci-après.

Opinions sur les comptes annuels

Nous avons procédé au contrôle des comptes annuels en effectuant les diligences que nous avons estimées nécessaires selon les normes de la profession.

A l'issue de cet examen, nous certifions que les comptes annuels tels qu'ils sont annexés au présent rapport sont réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé, ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la banque à la fin de cet exercice.

Vérifications et informations spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes de la profession, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Conformité avec la réglementation bancaire

Au titre de la réglementation bancaire, la banque assure la représentation du capital minimum exigé par le dispositif prudentiel applicable au 1^{er} janvier 2000 avec des fonds propres effectifs de F CFA 2 703 milliards au 31 décembre 2000.

Par ailleurs, tous les ratios réglementaires sont respectés à l'exception de celui relatif à la structure du portefeuille qui s'établit à 11,71% au 31 décembre 2000 pour un minimum exigé de 60%.

Vérifications des informations communiquées aux actionnaires

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport du Conseil d'Administration et dans les documents adressés aux actionnaires sur la situation financière et les comptes annuels de votre banque.

Niamey, le 18 avril 2001

Le Commissaire aux Comptes

N. Tari

Expert – Comptable Diplômé

Expert Agréé près la Cour d'Appel de Niamey

Pour F.C.A. – FIDUCIAIRE CONSEIL & AUDIT

Rapport spécial des commissaires aux comptes

Mesdames et Messieurs les Actionnaires,

En application des articles 440 et 442 de l'Acte Uniforme sur le droit des sociétés commerciales et du GIE de l'OHADA du 17 avril 1997, nous portons à votre connaissance les conventions visées aux articles 438 et 447 de cet Acte Uniforme OHADA.

Conventions conclues antérieurement et dont l'exécution s'est poursuivie pendant l'exercice

Avec la société AFRICAN FINANCIAL HOLDING (AFH) Services S.A.

Administrateurs concernés : Société AFH, Administrateur commun de BOA-NIGER et AFH Services.

Nature et objet : convention d'assistance technique conclue entre AFH Services et BOA-NIGER approuvée par le Conseil d'Administration lors de la réunion du 23 mai 1994. Cette convention porte sur :

- un appui technique, logistique et relationnel apporté par AFH Services et ses dirigeants à la Direction de BOA-NIGER,
- une assistance technique sous la forme de mise à disposition d'Experts et de Consultants, de la fourniture de divers services, produits ou programmes.

Modalités : la convention comporte les rémunérations suivantes

- une rémunération forfaitaire qui a été payée une seule fois au cours de l'exercice 1993-1994,
- une rémunération fixe mensuelle maximale de FRF 69 300,

- une rémunération proportionnelle de 4% du cash flow annuel de BOA-NIGER dans la limite de FRF 400 000 par an.
- une rémunération de FRF 400 000 par an.
- une rémunération pour les interventions spécifiques.

Ces rémunérations s'entendent nettes de l'impôt retenu à la source au titre du BIC dû par le prestataire et ont été réévaluées de 10% à compter du 1^{er} janvier 1999 par décision du Conseil d'Administration du 12 avril 1999.

Au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2000, la réévaluation de 10% n'a pas été facturée par le prestataire.

Au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2000, les charges comptabilisées nettes d'impôt au titre de cette convention s'élèvent à F CFA 78 000 000 comprenant une rémunération nette de F CFA 2 400 000 au titre des interventions spécifiques.

Avec EQUIPAIL-BENIN

Administrateurs concernés : BOA-BENIN

Nature et objet : contrat de crédit bail conclu en 1997 pour la fourniture de matériel informatique pour une durée de 36 mois allant jusqu'au 30 avril 2000 sur une base locative de F CFA 34 840 553.

Modalités : la redevance mensuelle HTVA s'établit à F CFA 1 153 455 et la valeur de reprise TTC au 30 avril 2000 s'établit à F CFA 411 119.

Au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2000, les redevances HT inscrites en charges s'élèvent à F CFA 4 494 350 et le matériel informatique a été repris à la valeur de reprise prévue au contrat.

Avec la société AFRICAN INFORMATION NETWORK SERVICES AND SOFTWARE ASSOCIATED (AISSA) SARL au Bénin

Administrateurs concernés : BOA-BENIN

Nature et objet : contrat de maintenance informatique, relation avec la société éditrice du Progiciel de banque IGOR, développements informatiques nouveaux et en général apport d'une assistance en matière de savoir-faire informatique à compter du 1^{er} juillet 1998.

Modalités : les rémunérations des prestations fournies s'établissent comme suit :

- une rémunération mensuelle forfaitaire de F CFA 600 000.
- des honoraires pour les interventions faites par le personnel du prestataire.

Au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2000, ces rémunérations HTVA et hors frais de séjour s'élèvent à F CFA 42 191 200.

Avec BANK OF AFRICA – MALI

Administrateurs concernés : Société AFH

Nature et objet : convention de prêt conclue en 1997 pour un montant de F CFA 300 000 sur une durée de 5 ans maximum au taux d'intérêt de 5% l'an. Ce prêt est destiné au refinancement de crédits à moyen et long termes accordés par BOA-MALI.

Modalités : au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2000, les intérêts acquis s'élèvent à F CFA 12 944 417. L'encours au 31 décembre 2000 est de F CFA 247 185 242.

Avec la société AFRICAN FINANCIAL HOLDING (AFH) Services S.A.

Administrateurs concernés : Société AFH

Nature et objet : protocole d'accord conclu le 25 mars 1999 et son avenant du 15 novembre 1999 pour la recherche du bénéficiaire d'une somme reçue par BOA-NIGER le 23 février 1994 restée en suspens pour 2 638 140 FRF pendant une période n'excédant pas 5 années.

Modalités : le montant de 2 638 140 FRF reçu dans les écritures de BOA-NIGER est transféré à AFH Service jusqu'à l'identification du bénéficiaire pour un montant net de 2 611 508,60 FRF et dont la date limite de la recherche n'excédera pas le 25 mars 2004.

AFH Services a remis à BOA-NIGER une garantie à première demande délivrée par une banque désignée conjointement par BOA-NIGER et AFH Services d'un montant égal au quart de la somme en suspens, arrondi à 650 000 FRF. La rémunération prévue au titre de cette convention s'établit au taux du marché interbancaire à un an sur la place de Paris minoré de 0,5 point et sera versée annuellement BOA-NIGER. La rémunération perçue pour la période allant de septembre 1999 à mars 2000 s'établit à KF CFA 3 772 au taux de 2,68% l'an et celle constatée en produits à recevoir pour la période commençant le 26 mars 2000 s'élève à KF CFA 7 364 au taux de 3,60% l'an.

Convention conçue au cours de l'exercice

Avec EQUIPBAIL-MALI S.A.

Administrateurs concernés : Société AFH S.A.

Nature et objet : contrat de crédit bail pour la fourniture du progiciel bancaire pour une durée de 36 mois allant jusqu'au 1^{er} janvier 2004.

La redevance mensuelle HTVA s'établit à F CFA 5 914 732 et la valeur de reprise au 1^{er} janvier 2004 à F CFA 1 750 000.

Au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2000, la redevance HT comptabilisée en charges s'élève à F CFA 5 714 732.

Niamey, le 18 avril 2001

Le Commissaire aux Comptes

N. Tari

Expert – Comptable Diplômé

Expert Agrée près la Cour d'Appel de Niamey

Pour F.C.A. – FIDUCIAIRE CONSEIL & AUDIT

Bilan

Bilan comparé des deux derniers exercices (en F CFA).

Actif

Actif	Exercice 1999	Exercice 2000
Caisse	566 003 626	708 858 230
Créances interbancaires	4 495 121 986	4 303 500 072
• A vue	2 746 978 436	2 732 532 431
· Banque centrale	240 367 471	611 613 240
· Trésor public, CCP	314 800 000	159 800 000
· Autres établissements de crédit	2 191 810 965	1 961 119 191
• A terme	1 748 143 550	1 570 967 642
Créances sur la clientèle	3 949 901 942	7 234 428 150
• Portefeuille d'effets commerciaux	212 559 903	1 420 782 024
· Crédits de campagne		
· Crédits ordinaires	212 559 903	1 420 782 024
• Autres concours à la clientèle	1 899 034 140	3 055 496 142
· Crédits de campagne	95 000 000	0
· Crédits ordinaires	1 804 034 140	3 055 496 142
• Comptes ordinaires débiteurs	1 838 307 899	2 758 149 984
• Affacturage		
Titres de placement	6 911 680 000	6 001 280 000
Immobilisations financières	272 596 834	336 896 834
Crédit-bail et opérations assimilées		
Immobilisations incorporelles	27 018 180	25 154 880
Immobilisations corporelles	470 329 042	463 680 864
Actionnaires et associés		
Autres actifs	1 987 155 632	1 769 797 662
Comptes d'ordre et divers	301 081 233	50 352 669
Total de l'actif	18 980 888 475	20 893 949 362

Hors Bilan	Exercice 1999	Exercice 2000
Engagements de financement donnés	1 441 643 842	397 119 734
· En faveur d'établissements de crédit		

BANK OF AFRICA - NIGER

Rapport annuel - Exercice 2000

· En faveur de la clientèle	1 441 643 842	397 119 734
Engagements de garantie donnés	1 927 653 086	1 921 001 381
· D'ordre d'établissements de crédit		
· D'ordre de la clientèle	1 927 653 086	1 921 001 381
Engagements sur titres		

Passif

Passif	Exercice 1999	Exercice 2000
Dettes interbancaires	97 962 332	1 152 094 134
• A vue	97 962 332	152 094 134
· Trésor public, CCP	4 585	4 585
· Autres établissements de crédit	97 957 747	152 089 549
• A terme		1 000 000 000
Dettes à l'égard de la clientèle	15 048 742 957	15 560 048 448
• Comptes d'épargne à vue	284 051 033	626 203 683
• Comptes d'épargne à terme		
• Bons de caisse		
• Autres dettes à vue	13 599 191 924	13 041 844 765
• Autres dettes à terme	1 165 500 000	1 892 000 000
Dettes représentées par un titre		
Autres passifs	531 478 906	791 764 020
Comptes d'ordre et divers	457 148 048	279 321 978
Provisions pour risques et charges	69 951 307	62 438 716
Provisions réglementées		
Subventions d'investissements		
Fonds pour risques bancaires généraux	356 264 112	447 154 651
Capital	1 500 000 000	1 500 000 000
Primes liées au capital		
Réserves	712 802 791	799 099 919
Écarts de réévaluation		
Report à nouveau	17 890 501	240 894
Résultat de l'exercice	188 647 521	301 786 602
Total du passif	18 980 888 475	20 893 949 362

Hors Bilan	Exercice 1999	Exercice 2000
Engagements de financement reçus		
· D'établissements de crédit		

BANK OF AFRICA - NIGER

Rapport annuel - Exercice 2000

Engagements de garantie reçus	2 232 132 892	2 235 287 715
· D'établissements de crédit	2 232 132 892	2 235 287 715
· De la clientèle		
Engagements sur titres		

Résultat

Comptes de résultat comparés des deux derniers exercices (en F CFA)

Charges

Charges	Exercice 1999	Exercice 2000
Intérêts et charges assimilées	192 217 029	208 855 577
• Sur dettes interbancaires	46 895 673	65 678 110
• Sur dettes à l'égard de la clientèle	145 250 676	143 177 467
• Sur dettes représentées par un titre		
• Autres intérêts et charges assimilées	70 680	
Charges sur crédit-bail et opérations assimilées	16 332 924	
Commissions	34 578 261	31 324 356
Charges sur opérations financières	3 148 965	4 403 723
• Charges sur titres de placement		
• Charges sur opérations de change	836 955	2 441 002
• Charges sur opérations de hors bilan	2 312 010	1 962 721
Frais généraux d'exploitation	1 336 107 302	1 162 659 331
• Frais de personnel	495 828 048	452 805 599
• Autres frais généraux	840 279 254	709 853 732
Dotations aux amortissements et aux provisions sur immobilisations	120 681 463	118 632 472
Solde en perte des corrections de valeur sur créances et du hors bilan	281 549 473	67 827 747
Excédent des dotations sur les reprises du fonds pour risques bancaires généraux		90 890 539
Charges exceptionnelles	43 382 662	2 246 124
Pertes sur exercices antérieurs	59 287 901	33 216 972
Impôts sur les bénéfices	19 955 386	20 422 000
Bénéfice	188 647 521	301 786 602
Total des charges	2 295 888 887	2 042 265 443

Produits

Produits	Exercice 1999	Exercice 2000
Intérêts et produits assimilés	808 881 020	884 014 580

BANK OF AFRICA - NIGER

Rapport annuel - Exercice 2000

• Sur créances interbancaires	101 664 782	154 401 756
• Sur créances sur la clientèle	707 216 238	729 612 824
• Sur titres d'investissement		
• Autres intérêts et produits assimilés		
Produits sur crédit-bail et opérations assimilées		
Commissions	320 531 174	298 803 824
Produits sur opérations financières	729 545 376	774 538 662
• Produits sur titres de placement	301 006 556	347 777 544
• Dividendes et produits assimilés		6 075 000
• Produits sur opérations de change	428 538 820	420 686 118
• Produits sur opérations de hors bilan		
Produits divers d'exploitation bancaire		
Produits généraux d'exploitation	51 713 664	49 883 943
Reprises d'amortissements et de provisions sur immobilisations		
Solde en bénéfice des corrections de valeur sur créances et du hors bilan		
Excédent des reprises sur les dotations du fonds pour risques bancaires généraux	300 350 276	
Produits exceptionnels	10 589 276	15 496 566
Profits sur exercices antérieurs	74 278 101	19 527 868
Pertes		
Total des produits	2 295 888 887	2 042 265 443

Produits & Charges

Produits & Charges	Exercice 1999	Exercice 2000
Intérêts et produits assimilés	808 881 020	884 014 580
• Sur créances interbancaires	101 664 782	154 401 756
• Sur créances sur la clientèle	707 216 238	729 612 824
• Sur titres d'investissement		
• Autres intérêts et produits assimilés		
Produits sur crédit-bail et opérations assimilées		
Intérêts et charges assimilées	192 217 029	208 855 577
• Sur dettes interbancaires	46 895 673	65 678 110
• Sur dettes à l'égard de la clientèle	145 250 676	143 177 467
• Sur dettes représentées par un titre		
• Autres intérêts et charges assimilées	70 680	
Charges sur crédit-bail et opérations assimilées	16 332 924	
Marge d'intérêt	600 331 067	675 159 003
Produits de commissions	320 531 174	298 803 824
Charges de commissions	34 578 261	31 324 356
Résultat net des commissions	285 952 913	267 479 468
Résultats nets sur		
• Opérations sur titres de placement	301 006 556	347 777 544
• Dividendes et opérations assimilées		6 075 000
• Opérations de change	427 701 865	418 245 116
• Opérations de hors bilan	-2 312 010	-1 962 721
Résultat net sur opérations financières	726 396 411	770 134 939
Autres produits d'exploitation bancaire		
Autres charges d'exploitation bancaire		
Autres produits d'exploitation non bancaire	51 713 664	49 883 943
Autres charges d'exploitation non bancaire		
Frais généraux d'exploitation	-1 336 107 302	-1 162 659 331
• Frais de personnel	-495 828 048	- 452 805 599
• Autres frais généraux	-840 279 254	-709 853 732
Dotations aux amortissements et provisions sur immobilisations	-120 681 463	-118 632 472
Reprises sur amortissements et provisions sur immobilisations		
Résultat brut d'exploitation	207 605 290	481 365 550
Résultat net des corrections de valeur	-281 549 473	-67 827 747
Excédent net des dotations et reprises sur FRBG	300 350 276	-90 890 539
Résultat courant (avant impôt)	226 406 093	322 647 264
Résultat exceptionnel	-32 793 386	13 250 442

BANK OF AFRICA - NIGER

Rapport annuel - Exercice 2000

Résultat sur exercices antérieurs	14 990 200	-13 689 104
Impôts sur les bénéfices	-19 955 386	-20 422 000
Résultat net de l'exercice	188 647 521	301 786 602

Résolutions

Première résolution

L'Assemblée Générale, après avoir entendu lecture du Rapport du Conseil d'Administration et du Rapport Général du Commissaire aux Comptes sur l'exercice 2000, les approuve dans toutes leurs parties et approuve les comptes et le bilan de cet exercice tels qu'ils lui ont été présentés ainsi que les opérations traduites dans ces comptes et résumées dans ces Rapports.

Cet exercice 2000 se solde donc par un bénéfice de 301 786 602 F CFA après une dotation aux amortissements de 118 632 472 F CFA, et une dotation au Fond pour Risques Généraux de 90 890 539 F CFA, et après paiement de l'impôt sur les bénéfices de 20 422 000 F CFA.

En outre, l'Assemblée Générale, après avoir entendu lecture du Rapport Spécial du Commissaire aux Comptes sur les Conventions visées par les articles 141 et 144 de l'ordonnance du 7 octobre 1992, et par l'article 440 de l'Acte Uniforme de l'OHADA approuve sans réserve ledit Rapport.

En conséquence, l'Assemblée Générale donne quitus à tous les membres du Conseil d'Administration pour leur gestion et pour les actes accomplis par eux au cours de l'exercice 2000.

Elle donne également quitus au Commissaire aux Comptes pour l'exécution de son mandat au cours du même exercice.

Deuxième résolution

Selon les propositions du Conseil d'Administration, l'Assemblée Générale, après en avoir délibéré, approuve l'affectation comme suit de la totalité du bénéfice net de l'exercice et du report à nouveau antérieur.

	En F CFA
Résultat de l'exercice	301 786 602
Réserve légale	45 267 990
Réport à nouveau antérieur	240 894
Dividende (15% du capital)	225 000 000
Réserve facultative	31 000 000
Nouveau report à nouveau	759 506

Troisième résolution

En application de la précédente résolution, l'Assemblée Générale décide que, après règlement à l'Etat de l'Import sur le Revenu des Valeurs Mobilières (IRVM) au taux de 18% sur le dividende brut, il sera effectivement versé aux actionnaires un dividende net d'impôt correspondant à une rémunération de 1 230 F CFA par action de 10 000 F CFA. Le paiement de ce dividende s'effectuera au Siège Social à compter du 1^{er} juillet 2001 par estampillage du coupon n° 7 du certificat d'action remis à chaque actionnaire.

Quatrième résolution

L'Assemblée Générale confère à tout porteur d'un extrait ou d'une copie du procès-verbal de la présente Assemblée tous pouvoirs pour exécuter les formalités de publication légale.

Annexes

1 Note sur les principes et méthodes comptables

Présentation des comptes

Les comptes annuels de la BANK OF AFRICA – NIGER sont établis selon les règles définies par la Banque centrale des Etats de l'Afrique de l'Ouest (BCEAO) dans le règlement applicable aux banques des Etats de l'Union Economique et Monétaire Ouest Africaine (UEMOA) depuis 1990.

Les comptes sociaux au 31 décembre 2000 ont été présentés selon les mêmes méthodes d'évaluation que celles de l'exercice précédent et sont conformes dans leur forme et leur présentation aux recommandations de la profession bancaire et à celles de la BCEAO.

Les états financiers sont établis sur la base des coûts historiques.

Conversion des comptes du bilan libellés en devises

Les créances et les dettes ainsi que les engagements hors bilan libellés en devises sont convertis en F CFA au cours de la change du 31/12/2000, cours communiqués par l'Agence Nationale de la Banque Centrale des Etats de l'Afrique de l'Ouest (BCEAO).

Les opérations et positions en devises

Les opérations de change sont évaluées à chaque arrêté mensuel ou au terme des achats et ventes de devises chez les correspondants, et le résultat de change est enregistré directement au compte de résultat.

Les intérêts, commissions et frais sur les opérations en devises sont couverts et comptabilisés en F CFA dès la réception des avais d'encaissement ou paiement.

Les intérêts et les commissions bancaires

Les produits et charges ont fait l'objet de décomptes et sont rattachés à la période concernée conformément aux principes de la séparation des exercices.

Les intérêts sur créances en souffrance échappent à ce principe de comptabilisation et sont constatés pour mémoire.

Comptes de la clientèle

Le classement de ces comptes par activité, sociétés, collectivités, particuliers, comptes des actionnaires, comptes à terme, etc., n'a pas subi de modification.

Les crédits la clientèle comprennent, d'une part les créances commerciales, les crédits à court, moyen et long terme et, d'autre part, les comptes débiteurs de la clientèle.

Tous les comptes débiteurs en souffrance ont fait l'objet d'une attention particulière et des provisions pour dépréciation conséquences ont été constituées. Le taux retenu varie entre 20 et 100% selon la nature du risque et suivant les recommandations de la Banque Centrale. Le taux moyen des provisions au 31/12/2000 est de 75%. Les provisions pour dépréciation antérieurement constituées non utilisées ou devenues sans effet ont fait l'objet des reprises et viennent donc améliorer les résultats.

Les immobilisations

Les immobilisations sont évaluées à leur coût d'acquisition. Les amortissements y afférents sont calculés sur la durée de vie probable ou estimée selon la méthode linéaire :

Frais d'établissement	20%
Constructions	5%
Matériel de transport	33 1/3%
Aménagements installations	10% A 20%
Mobilier et matériel de bureau, outillage (selon nature)	10%-15%
Matériel informatique	20%

Les réparations et entretiens intervenus sur les immobilisations, notamment sur le mobilier et le matériel informatique, sont enregistrés en charges.

Provisions

Dans le souci de respecter les règles de prudence qui prévalent dans la profession, des provisions de « couverture de risques » ont été constituées. Un taux de 7% du ratio provisions pour risques, tel que retenu par le Conseil d'Administration, a été appliqué sur les comptes au 31 décembre 2000.

2 Observations sur le bilan

2.1 Opérations avec les établissements de crédit

Les échéances des créances et des dettes avec les établissements de crédit s'analysent de la manière suivante :

Echéance	Au 31/12/1999*		Au 31/12/2000*	
	Créances	Dettes	Créances	Dettes
De 0 à 1 mois	2 587	98	2 574	152
De 1 mois à 3 mois	1 429		324	
De 3 mois à 6 mois				1 000
De 6 mois à 2 ans	479		1 407	
De 2 ans à 5 ans				
Plus de 5 ans				
Total	4 495	98	4 305	1 152

2.2 Opérations avec la clientèle

2.2.1. Classement des créances et des dettes avec la clientèle par échéance

Echéance	Au 31/12/1999*		Au 31/12/2000*	
	Créances	Dettes	Créances	Dettes
De 0 à 1 mois	2 875	13 996	5 707	14 907
De 1 mois à 3 mois		1 166		8
De 3 mois à 6 mois				930
De 6 mois à 2 ans				100
De 2 ans à 5 ans	1 061		1 515	8
Plus de 5 ans	14		13	
Créances en souffrance	210		101	
Total	4 160	15 162	7 336	15 953

2.2.2. Classement des créances et des dettes avec la clientèle par agents économiques

Agents économiques	Au 31/12/1999*		Au 31/12/2000*	
	Créances	Dettes	Créances	Dettes
Particuliers	1 107		1 280	
Entreprises privées	2 710		5 904	
Sociétés d'état et établissements publics	231		146	
Etat et organismes assimilés	112		6	
Total	4 160		7 336	

2.2.3. Détail des créances douteuses et provisions pour dépréciation

Nature	Au 31/12/1999*	Au 31/12/2000*
Créances douteuses	488	449
Provisions pour dépréciation	-278	-348
Créances douteuses nettes	210	101

2.3 Immobilisations financières

Participations	Montant participation*		Capital*	Part BOA
	Brut	Net		
Dans les banques et établissements financiers				
• ACTIBOURSE S.A.	45	45	300	15
• BANK OF AFRICA - BURKINA FASO	63	63	1 250	5
• BANK OF AFRICA - COTE D'IVOIRE				

• BANK OF AFRICA - NIGER				
• Cauris Investissement	130	130	5 000	2,6
• ÉQUIPBAIL				
• Fonds gari				
Sous total	238	238		
Dans les autres sociétés				
• AFRICAN FINANCIAL HOLDING				
• AISSA SARL	7	7	28	25
• SCI OLYMPE	30	30	200	15
• Ugan - Vie	58	58	580	10
Sous total	95	95		
Total participations	333	333		

2.4 Immobilisations incorporelles

Nature	Au 31/12/1999*	Augmentations*	Diminutions*	Au 31/12/2000*
Immobilisations brutes	127	7		134
Amortissements cumulés	100	9		109
Total net	27	-2		25

2.5 Immobilisations corporelles

Nature	Au 31/12/1999*	Augmentations*	Diminutions*	Au 31/12/2000*
Immobilisations brutes	1 067	204	103	1 168
• Immobilisations en cours	171		100	71
• Immobilisations d'exploitation	857	202	3	1 056
• Immobilisations hors exploitation	39	2		41
• Immobilisations par réalisation de garantie				
Amortissements	597	109	2	704
• Immobilisations en cours				
• Immobilisations d'exploitation	569	106	2	673
• Immobilisations	28	3		31

hors exploitation				
• Immobilisations par réalisation de garantie				
Total net	470			464

2.6 Autres Actifs/Passifs

2.6.1. Autres actifs

Nature	1999*	2000*
Débiteurs divers	652	662
Valeurs non imputées		
Valeurs à l'encaissement	880	549
Valeurs à rejeter en compensation	208	218
Dépôts et cautionnement	4	5
Stocks et emplois divers		
Créances rattachées	247	236
Total	1 991	1 670

2.6.2. Autres passifs

Nature	1999*	2000*
Dettes fiscales	51	69
Dettes sociales		
Créditeurs divers	478	691
Dettes rattachées	2	32
Divers		
Total	531	792

2.7 Comptes d'ordre et divers

2.7.1. Actif

Comptes d'ordre et divers actif	1999*	2000*
Charges comptabilisées d'avance	18	27
Produits à recevoir	18	23
Divers	265	
Total	301	50

2.7.2. Passif

Comptes d'ordre et divers passif	1999*	2000*
----------------------------------	-------	-------

BANK OF AFRICA - NIGER

Rapport annuel - Exercice 2000

Charges à payer	437	279
Produits perçus d'avance		
Divers	20	
Total	457	279

2.8 Provisions pour risques et charges

Nature	Au 31/12/1999*	Dotations	Reprises	Au 31/12/2000*
Charges de retraite	58	10	16	52
Engagements par signature				
Pertes et charges	10			10
Total	68	10	16	62

2.9 Capitaux propres

2.9.1. Détail des capitaux propres

Nature	Montant Au 31/12/1999*	Affectation resultat*	Autres mouvements*	Montant Au 31/12/2000*
F.R.B.G.	356		91	447
Primes liées au capital				
Réserve légale	214	28		242
Réserves règlementées	188			188
Autres réserves	310	58		368
Capital social	1 500			1 500
Report à nouveau	18	-18		
Résultat 1999	189	-189		
Résultat 2000			302	302
Total	2 775	-121	393	3 047

2.9.2. Le fonds pour risques bancaires généraux

Le fonds pour risques bancaires généraux a été doté comme suit (en millions de F CFA, par année de dotation)

1995 (Solde)	333
1996	100
1997	96
1998	128
1999	-301
2000	91
Soit au 31/12/2000	447

2.9.3. Informations sur le capital

Le capital de la BANK OF AFRICA - Niger s'élève à 1 500 millions de F CFA. Il est composé de 150 000 titres d'une valeur nominale de 10 000 F CFA. La structure de l'actionariat est la suivante :

Actionnaires	Structure
AFRICAN FINANCIAL HOLDING - AFH	42,6%
BANK OF AFRICA - BENIN (BOA-BENIN)	16,4%
Particuliers Nigériens	12,9%
Banque Ouest Africaine de Développement	15%
Proparco	10%
CFAO - Bénin	1,6%
Autres	1,5%

3 Engagements hors bilan

Nature	1999*	2000*
Engagements de financement donnés	1 441 643 842	397 119 734
• En faveur d'Etablissements de crédit		
• En faveur de la clientèle	1 441 643 8420	397 119 734
Engagements de garantie donnés	1 927 653 086	1 921 001 381
• D'ordre d'établissement de crédit		
• D'ordre de la clientèle	1 927 653 086	1 921 001 381
Engagements sur titres		
Engagements de financement reçus		
• D'établissement de crédit		
Engagements de garantie reçue	2 232 132 892	2 235 287 715
• D'établissement de crédit	2 232 132 892	2 235 287 715
• De la clientèle		
Engagements sur titres		

Au 31 décembre 2000, les engagements par signature s'élevaient à 2 318 millions de F CFA contre 3 369 millions de F CFA au 31 décembre 1999, marquant ainsi une baisse de près de 31% sur l'exercice sous revue. Cette s'explique par la réduction de l'encours des crédits documentaires qui se limite à 397 millions de F CFA au 31 décembre 2000, en diminution de 72%, alors que l'encours des cautions émises de 1 921 millions de F CFA au 31 décembre 2000, et est au même niveau que l'exercice précédent.

Ces chiffres de fin d'année marquent désormais la réalité de l'activité moyenne tout au long de l'exercice.

4 Observations sur le compte de résultat

4.1 Intérêts et produits assimilés

Nature	1999*	2000*
Sur créances interbancaires	102	154
• A vue	79	54

• A terme	23	100
Sur créances sur la clientèle	707	730
• Créances commerciales	121	62
• Autres crédits à court terme	116	122
• Comptes ordinaires débiteurs	409	421
• Crédits à moyen terme	61	125
Total	809	884

4.2 Intérêts et charges assimilées

Nature	1999*	2000*
Sur dettes interbancaires	47	66
• A vue	23	31
• A terme	24	35
Sur dettes à l'égard de la clientèle	145	143
• A vue	45	57
• A terme	100	86
Total	192	209

4.3 Commissions

Nature	1999*	2000*
Commissions perçues (produits)	321	299
• Sur opérations de trésorerie et interbancaires	257	241
• Sur opérations avec la clientèle	64	58
Commissions versées (charges)	35	31
• Sur opérations de trésorerie et interbancaires	35	31
• Sur opérations avec la clientèle		

4.4 Frais généraux d'exploitation

4.4.1. Frais de personnel

Nature	1999*	2000*
Salaires et traitements	442	400
Charges sociales	54	52
Total	496	452

4.4.2. Autres frais généraux

Nature	1999*	2000*
Impôts, taxes et versements assimilés	40	27
Redevance de crédit bail	16	
Loyers	52	64
Carburants, entretien et réparations	39	38
Primes d'assurance	45	48
Intermédiaires et honoraires	360	2418
Publicité, publications et relations publiques	24	30
Déplacements missions et réceptions	44	22
Frais postaux et frais de télécommunications	76	100
Achats non stockés de matières et fournitures	89	82
Jetons de présence	11	6
Moins values de cessions		
Autres frais généraux	60	45
Total	856	710

4.5 Dotations aux amortissements et aux provisions sur immobilisations

Nature	1999*	2000*
Dotations aux amortissements		

• Des immobilisations d'exploitation	103	106
• Des immobilisations hors exploitation	3	4
Reprises		
Total	106	110

4.6 Solde en perte des corrections de valeur sur créances et du hors bilan

Nature	1999*	2000*
Dotations aux provisions sur créances en souffrance	272	90
Dotations aux provisions pour dépréciation des autres éléments d'actif	40	
Dotations aux provisions pour risques et charges	10	10
Pertes sur créances irrécouvrables		
Reprises de provisions sur créances en souffrance	-25	-20
Reprises de provisions sur autres éléments d'actif		
Reprises de provisions pour risques et charges	-16	-12
Récuperations sur créances amorties		
Total	281	68

5 Autres informations

5.1 Effectifs moyens

Catégories	1999	2000
Cadres expatriés	3	3
Cadres locaux	8	8
Gradés	4	4
Employés	24	32
Personnel non bancaire	5	5
Personnel temporaire	19	13
Total	63	65

5.2 Contrevaleur des comptes en devises

Nature	1999*	2000*
Actif		
Opérations de trésorerie		
• Billets et monnaies	323	
• Correspondants bancaires	2 122	1 807
Valeurs à l'encaissement et divers	824	856
Passif		
Opérations de trésorerie		

• Correspondants bancaires	9	
• Refinancements		
• Autres sommes dues		
Opérations avec la clientèle		
• Comptes ordinaires	1 023	654

5.3 Affectation des résultats de l'exercice 2000

Nature	Résultat (F CFA)	Affectation (F CFA)
Bénéfice de l'exercice	301 786 602	
Réserve légale		45 267 990
Report à nouveau antérieur	240 894	
Dividende (15% du capital)		225 000 000
Réserves facultatives		31 000 000
Nouveau report à nouveau		759 506

6 Résultats des cinq derniers exercices

Nature	1996	1997	1998	1999	2000
Capital en fin d'exercice					
• Capital social*	1 250	1 250	1 250	1 500	1 500
• Nombre des actions ordinaires existantes	125 000	125 000	125 000	150 000	150 000
Opérations et résultats de l'exercice*					
• Chiffre d'affaires	2 355	2 016	2 419	2 337	2 042
• Bénéfice avant impôts, amort. et prov.	1 126	691	915	652	651
• Impôt sur les bénéfices	254	151	315	20	20
• Bénéfice après impôts, amort. et prov.	698	340	358	189	302
Résultat par action					
• Après impôts, avant amort. et prov.	6,97	4,32	4,80	4,80	4,21
• Après impôts, amort. et prov.	5,58	2,72	2,86 0	1,26	2,01
Personnel					
• Effectif moyen des salariés pendant l'exercice	29	57	59	63	65
• Montant de la masse salariale de l'exercice*	299	376	375	442	420
• Sommes versées au titre des avantages sociaux*	57	42	50	54	43

* En millions de FCFA